

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS – URBANISME

L'administration communale fait savoir que M. & Mme VRANCKEN-LECLOUX, demeurant rue de Hollogne sur Geer, 33 à Rosoux-Crenwick, ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis même adresse, cadastré 2^{ème} division, section B n°431R.

Le projet consiste en LA REGULARISATION D'UNE VERANDA, LA MODIFICATION DES FACADES ET DES ACCES, et présente les caractéristiques suivantes : dérogation aux prescriptions du lotissement : implantation hors zone de construction, matériaux de parement et de couverture, pente de toiture (CWATUP – 330, 11°).

Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du vendredi 27 novembre au vendredi 11 décembre 2015 inclus.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 3 décembre 2015, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le vendredi 11 décembre 2015 de 15.30 à 16.00 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 25 novembre 2015.

Le Bourgmestre,

Joseph Dedry

The image shows the official seal of the Administration Communale de Berloz, Liège. The seal is circular and contains the text 'Administration Communale de BERLOZ' and 'Liège - 70'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Dedry'.